


<p>Circonscription Arcachon Nord</p>  <p>académie Bordeaux</p> <p>direction des services départementaux de l'éducation nationale Gironde</p> <p>Éducation nationale</p>	<p>École Élémentaire Lou Pin Bert 8 chemin du Mougnet 33114 Le Barp</p> <p>ce.0333176y@ac-bordeaux.fr 05 57 71 55 05</p>
<p align="center">Procès-Verbal Conseil d'École n°1 du 19/10/2017</p>	

Présents :

<i>Équipe enseignante :</i>	Mme ATIA - Mme CHAMPAGNE - Mme FAVIER-LAFAYE (Directrice) - Mme VELISKA - Mme LAURENT - - Mme LE GALLO - Mme VANEL Mme OLLIVIER-Mme FOUCHER-Mme LACAM-VIGOUROUX
<i>DSDEN</i>	Pas nommé
<i>Représentants parents FCPE :</i>	Mme QUERREC – Mr MOREAU – Mme LEMAIRE
<i>Représentants de la Mairie :</i>	Mme LALUQUE, Adjointe Commission affaires scolaires et jeunesse Mr BOUVRON, Adjoint Commission Urbanisme

Début de séance à 18H00 - Durée : 2h00

Secrétaires de séances

Mme CHAMPAGNE
Mme LE GALLO

Validation du PV du 19/06/2017

Le PV a été validé par l'ensemble du conseil d'école

Équipe de l'école – Répartition des effectifs sur la rentrée 2017

Équipe enseignantes	niveau	Nombre d'élèves
Mme LE GALLO	CP	21
Mme OLLIVIER	CP	21
Mme CHAMPAGNE	CE1	29
Mme LAURENT	CE1-CE2	14-12
Mme FAVIER-LAFAYE – MME BODIER	CE2	28
Mme ATIA – Mme BODIER	CM1-CM2	14-12
Mme VELISKA	CM1	28
Mme VANEL	CM2	28
		207

Élections des parents d'élèves

% de votants en octobre 2015 : **62,72%**
% de votants en octobre 2016 : **57,35 %**
% de votants en octobre 2017 : **52,62 %**

Résultats des élections :

	titulaires		suppléants
8 sièges FCPE	1-Mme QUERREC 2-Mme LEMAIRE 3-Mme CALVO 4-Mme MOMET	5-Mme CORNU 6-Mme LE DREF PLOQUIN 7-Mr MOREAU 8-Mme DE CADOUDAL	1-Mr LEBEDINSKY 2-Mme CAZORLA 3-Mr DE CADOUDAL 4-Mme DEFAYE 5-Mme FLAMENT

Informations de l'école – Absences des élèves

Informations Vie de l'Ecole :

Les informations concernant la vie de l'école sont distribuées dans le cahier de liaison de l'élève.

Absence des élèves

Extrait du règlement intérieur de l'école :

« La fréquentation de l'école élémentaire et le respect du calendrier scolaire sont **obligatoires**. Toute absence ou retard doit être signalé par téléphone ou par mail le plus rapidement possible ; et à son retour en classe, dans le cas d'une absence, même d'une demi-journée, l'élève doit présenter un **justificatif écrit** à son enseignant. »

Les rendez-vous médicaux doivent être pris en dehors du temps scolaire.

Seuls les enfants qui nécessitent des soins extérieurs conventionnés par l'Education Nationale peuvent s'y rendre durant le temps scolaire.

Informations relatives à l'Éducation Nationale

L'Inspecteur de la Circonscription de Arcachon **Nord est Monsieur SEGOUIN**

Circonscription Arcachon Nord

12 rue Montesquieu

3380 BIGANOS

05 57 17 81 51

Toutes informations relatives aux programmes scolaires – au calendrier scolaire - à la vie de l'élève – aux écoles de la circonscription se trouvent sur le site internet de la DSDEN 33:

<http://www.ac-bordeaux.fr/>

Calendrier Scolaire 2016-2017

Rentrée scolaire	Lundi 04 Septembre 2017
Toussaint	Samedi 21/10 au lundi 06/11/2017
Noël	Samedi 23/12 au lundi 08/01/2018
Hiver	Samedi 10/02 au lundi 26/02/2018
Printemps	Samedi 07/04 au lundi 23/04/2018
Vacances d'été	Samedi 07/07/2018

RASED

Psychologue Education Nationale : Intervention de Mme Agnès LACAM—VIGOUROUX :

« À partir de l'analyse de la situation particulière d'un enfant, en liaison étroite avec la famille et les enseignants, la psychologue recherche des **solutions adaptées au sein de l'école ou à l'extérieur**. »

Maitre G : intervention de Mme Nathalie FOUCHER :

« L'aide spécialisée apportée par le maitre G est à dominante rééducative et en particulier indiquée quand il faut faire évoluer les rapports de l'enfant aux exigences de l'école, instaurer ou

restaurer son investissement dans les tâches scolaires. Elle a pour objet d'engager les élèves ou de les réintégrer dans un processus d'apprentissage dynamique. »

Mme FOUCHER prendra, dans un premier temps les élèves de maternelle, le jeudi matin.

Coordonnées de Mme LACAM-VIGOUROUX et de Mme FOUCHER : 05 56 88 29 63

Extrait du règlement intérieur :

« Tous les membres du RASED (psychologue scolaire - maître G) sont des personnels de l'Éducation Nationale. Ils travaillent en liaison permanente avec les enseignants et les parents. La psychologue scolaire effectue ponctuellement, sur autorisation des parents, des bilans selon les demandes et les nécessités de l'orientation. Toute action d'aide personnalisée avec le maître G est précédée d'une information aux parents. »

Règlement intérieur

Le règlement de l'école a été voté à l'unanimité par le conseil d'école.

Le règlement sera distribué dans les cahiers de liaison.

Sécurité école-Exercice incendie-PPMS risques majeurs-PPMS intrusion attentat

Un **exercice incendie** a été effectué jeudi 12/10/2017 à 9h00 :

•Évacuation effectuée en moins de 3 minutes.

•L'alarme incendie n'est pas audible par les classes 3-8.

Par mesure de sécurité, l'école demande à la mairie l'installation d'une alarme entendue par toutes les classes.

Réponse mairie : la mairie prend en compte cette demande

PPMS risques majeurs (incendie, tempête...)

La loi impose aux établissements scolaires la mise en œuvre d'un Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) face aux risques majeurs que l'école peut rencontrer (tempête, transport de matières dangereuses, nucléaire...)

Il s'agit :

▪ de donner de manière simple aux élèves les règles élémentaires à observer, de contribuer à l'éducation à la sécurité,

▪ d'examiner dans le cadre scolaire les risques et d'y apporter des réponses à la mesure des moyens dont disposent les établissements.

A cet effet, un exercice de confinement se déroulera en mars 2018 à l'école Lou Pin Bert (maternelle et élémentaire). Lors de cet exercice, les élèves se confineront dans la salle du centre d'accueil.

Un mot explicatif sur cet exercice de sécurité sera distribué aux parents ainsi que la fiche «les bons réflexes des familles à avoir en cas d'accident majeur».

PPMS attentat-intrusion

Cet exercice de sûreté qui aura lieu courant du mois de novembre 2017 permet de faire acquérir aux élèves de bons réflexes en cas d'intrusion de personnes étrangères malveillantes.

Lors de cet exercice, les élèves avec leur enseignante « se cachent » dans un lieu défini préalablement et apprennent à tenir le calme et le silence.

Le signal d'alarme étant un coup de sifflet, les parents se questionnent sur la pertinence d'un tel signal sonore qui avertit la personne malveillante que sa présence est signalée. Ils proposent de réfléchir à la possibilité de mettre plutôt un signal visuel dans chaque classe.

Natation-Projet Vélo-IEB

Les élèves des classes de CP, CE1 et la classe de CE1-CE2 se rendront à la piscine de Salles pour 10 séances de natation

▪ les jeudis du 11/01 au 29/03/2017- 8h30-10h30 (30 minutes dans l'eau) :

Mmes Ollivier -Champagne

▪ les jeudis du 05/04/2017 au 28/06/2018-8h30-10h30 (30 minutes dans l'eau) :

Mmes Laurent-Le Gallo

Pour cette activité natation, les enseignantes ont besoin d'être accompagnées par des IEB (intervenants extérieurs bénévoles) qui ont l'agrément de l'éducation nationale.

Les prochaines dates pour obtenir l'agrément IEB natation sont les suivantes :

- vendredi 02 février 2018-Andernos de 9h00-16h00
- jeudi 08 février 2018-Salles de 9h00-16h00

Les parents font remarquer que les horaires de la formation IEB piscine ne sont pas forcément compatibles avec leurs horaires.

Un projet vélo avec les classes de CE1-CE2 est en cours d'organisation.

L'objectif principal de ce projet est

- de maîtriser son vélo,
- de connaître les règles de la circulation routière,
- à travers la sortie vélo, de connaître sa commune

Les classes de Mmes FAVIER-LAFAYE et LAURENT se rendront jusqu'à l'école d'Haureuil.

La classe de Mme CHAMPAGNE sortira en vélo à proximité de l'école.

Pour cette activité, la réglementation de l'éducation nationale imposant un encadrement renforcé, chaque classe pourra sortir avec 3 IEB vélo minimum.

L'école rappelle aux parents les dates de formation pour obtenir l'agrément IEB vélo:

- vendredi 16 mars 2018-Biganos de 17h00 à 20h00
- jeudi 22 mars 2018-Andernos de 17h00 à 20h00

Prendre contact avec la directrice par l'intermédiaire des cahiers de liaison pour s'inscrire aux formations IEB et/ou obtenir de plus amples informations.

Classe découverte

Les classes de Mmes Champagne et Laurent organisent une classe découverte du 4 au 6 juin 2018 à Andernos.

Les objectifs de ce séjour seraient :

- la découverte du milieu marin
- apprendre à vivre en collectivité

Une réunion d'information pour les parents concernés sera organisée prochainement.

Ce projet classe découverte sera soumis à la validation de l'IEN.

Bibliothèque de l'école – Salle Informatique

L'école souhaite ranger, mettre à jour la bibliothèque pour que ce lieu soit plus plaisant pour les élèves et leur donner envie de lire.

Pour ce projet, l'école va faire un appel aux parents bénévoles les jeudis matins

Coopérative de l'école

Pour rappel, la coopérative de l'école est affiliée à l'OCCE.

L'Office Central de la Coopération à l'Ecole est une association nationale régie par la loi de 1901 et agréée par l'Éducation Nationale au titre des "associations éducatives complémentaires de l'enseignement public".

Les comptes de l'année scolaire 2017-2018 ont été validés par les parents élus de l'année scolaire dernière et par l'OCCE.

Solde octobre 2017 : 1672,99 €

Cette année la mandataire est : Mme Ollivier secondée par Mme Vanel

Cet argent permettra l'achat :

- de petit matériel pour les classes,
- de livres pour la BCD,
- de goûters et de médailles pour le cross,
- de ballons de volley-ball
- d'un ordinateur portable pour le travail des élèves, projeter en classe des documents, pour gérer la BCD
- de matériel pour la cour, des jeux de cartes, des jeux collectifs...

Toute l'équipe de l'école ainsi que les parents élus remercient tous les parents qui ont participé cette année en cotisant à la coopérative.

Projet école 2016-2020

Les 2 axes du projet d'école et leurs actions correspondantes sont les suivants :

- améliorer les parcours des élèves pour développer les poursuites d'études plus ambitieuses.
 - mettre en place des outils communs d'apprentissages : parcours culturel, sous-main cycles 2, classeur d'anglais noir
 - programmations des compétences dans les 2 cycles
 - harmoniser les évaluations
- réduire les écarts de performances scolaires entre les publics et les territoires
 - développer le suivi des élèves à besoins particuliers
 - mettre en place les APC
 - mettre en place un tutorat entre les CPs et les CM2
 - créer une véritable liaison CM2-6ème

Sorties scolaires manifestations dans l'école

	public
Piscine	CP-CE1/CE2
Défi sport	école
Cross de l'école	
Cinéma de Noël	
Défi lecture dans le cadre de la liaison 6ème	CM1-CM2

Fonctionnement de l'école

Points sur les derniers achats et travaux de la mairie

- TBI classe 4 : acheté+installé
- frigo salle des maîtres : acheté
- tables, chaises, mobilier de la BCD : en cours de livraison
- étagères dans le stock de motricité posées
- divers travaux réalisés : robinets réparés, étagères posées classe1+salle des maîtres, goulotte câbles électriques du TBI classe 8, paillassons fixés

Toute l'équipe enseignante remercie la mairie pour ces achats et travaux qui sont très appréciés.

Etat d'avancement des demandes des Conseils d'école précédents

- Equiper les classes 1-2-3-5-6 d'un TBI : 1 TBI sera proposé au budget municipal de 2018
- Installer une sonnerie extérieure plus audible pour faire rentrer les élèves de la cour de récréation
- Installer un téléphone vers les classes 1-2-3-4 pour éviter tous les déplacements des enseignantes durant le temps de classe.

Budget attribué par la mairie pour l'année civile 2018

Réponse mairie : Le budget attribué pour les écoles de Le Barp reste identique à celui de l'année dernière.

Toute l'équipe enseignante remercie la mairie de le BARP pour ce budget qui leur permet :

- d'équiper leur classe de matériel de papeterie et de livres scolaires
- de payer des sorties (spectacles, sorties scolaires, cinéma...)
- de payer les transports
- d'offrir à chaque élève un cadeau de Noël (livre)

Nouvelles demandes de l'école :

- changer le mobilier scolaire des classes
- achats armoires : atelier classe 6 + classe 8
- 2 tables de ping-pong supplémentaires dans la cour de récréation
- 20 range-vélos supplémentaires à l'extérieur
- 3 bancs pour l'espace de jeux
- bandes de bois pour afficher devant chaque classe, au-dessus des porte-manteaux

- armoire à pharmacie à installer vers les classes 1-2-3
- poser des étagères dans la classe 2 et la classe 4
- classe 2 : enlever le battant du tableau à craies et le fixer sur le mur

Questions des parents

<p>1/ Sécurité</p> <p>- La FCPE souhaite savoir si des exercices incendie/intrusion sont prévus lors des APS et ALSH.</p>	<p>Les deux exercices sont prévus au courant de l'année scolaire durant l'ALSH</p>
<p>2/ IEB</p> <p>- La FCPE souhaite savoir si les écoles se sont mises d'accord pour regrouper les IEB sur les différentes écoles.</p>	<p>L'école a obtenu la liste des IEB des écoles de Le Barp. Éventuellement, les enseignantes prendront contact avec des IEB de l'école Michel BALLION pour leur demander de les accompagner en cas de désistement.</p> <p>L'école renouvelle sa demande auprès de Mme le Maire de financer un deuxième MNS :</p> <ul style="list-style-type: none"> •pour que la sécurité des élèves soit optimum. •pour que l'école ne dépende pas des disponibilités des parents IEB <p>Réponse de la mairie : cette demande n'est pour l'instant pas envisageable.</p>
<p>3/ Cantine</p> <p>- Quand la prochaine commission cantine est-elle prévue?</p> <p>Quelle est la règle instaurée pour le repas des enfants : sont-ils forcés à manger, doivent-ils goûter au moins un élément de leur repas, ...?</p>	<p>Réponses mairie :</p> <p>Commission menu : 16 novembre 2017 à 10 h en mairie</p> <p>Les animateurs proposent aux enfants de goûter et de manger quelque chose dans le souci de ne pas les laisser retourner en classe le ventre vide.</p>
<p>4/ Téléphone portable</p> <p>Quelle est la réglementation en matière d'utilisation des téléphones portables par les animateurs pendant les temps d'accueil des enfants?</p>	<p>Réponse mairie :</p> <p>Il n'y a pas de règle en vigueur: la mairie ne peut pas interdire l'usage des téléphones portables des animateurs. Régulièrement, la mairie fait un rappel à l'ordre auprès des animateurs sur le bon usage des portables durant le temps de travail.</p>

PV rédigé par Mme FAVIER-LAFAYE -Mme LE GALLO-Mme CHAMPAGNE

PV soumis à validation aux parents de la FCPE